



Vivre LA REDORTE



 BILAN 2014

 PROJETS 2015

 VIE QUOTIDIENNE

Sommaire

MAIRIE

Le mot du Maire	3
6 juillet : un violent orage de grêle jette la désolation sur notre village	4
Protection face aux inondations	8
Consignes inondations	10
Travaux d'entretien et de sécurisation dans le Parc	11
Le développement local se poursuit	12
Maison du Port-La Fabrique : fréquentation touristique en hausse	14
Voirie 2014 : une année exceptionnelle	16
Une nouvelle vie pour la place Liabot	18
Une aire pour matériels agricoles conforme et opérationnelle	20
Un été d'expositions à la Maison du Port	22
Une fête locale des plus réussies	23
Jeudis d'été : des émotions partagées... ensemble !	24
Succès pour la 1 ^{ère} édition de «Lez'Arts au soleil»	25
«Vilatges al pais» ... La Redorte autrefois	26
Recensement : la population redortaise reste stable	28
Habitat ancien : la commune éligible au prêt à taux zéro !	29

ASSOCIATIONS

Amicale laïque	30
Association Ciné d'Oc	32
Section locale de la FNACA de La Redorte	33
Association les Quatre Saisons	34
Amicale des donneurs de sang	34
Tennis club La Redorte - Azille - Castelnau	35
Amicale des retraités	35
Comité paroissial - Église Saint-Pierre-aux-Liens	36
Amicale des sapeurs-pompiers	37
Vélo-Club Redortais	38
ACCA	38
Groupe occitan Trica Traca	39
État-civil	39
Plan du village	40

Mairie de La Redorte - 7, avenue Victor Hugo - 11700 La Redorte
Téléphone 04 68 27 80 80 / Courriel 04 68 27 80 88
e-mail : info@laredorte.com
www.laredorte.com

Bulletin municipal de la commune de La Redorte. Édition 2014. Photos : Mairie de La Redorte / Crescendo Communication. Directeur de la publication : Pierre-Henri Ilhes.
Mise en page : www.crescendo-communication.com
Imprimé en France. Achevé d'imprimer : premier trimestre 2015.



Le mot du Maire



Chers amis,

L'année 2014 qui vient de se terminer a été **une année chargée et difficile pour notre village.**

Les événements climatiques, avec l'orage de grêle de juillet et les épisodes de fortes pluies de cet automne, ont entraîné de **nombreux dégâts sur notre vignoble et sur nos infrastructures communales.**

À l'issue des élections du **mois de mars dernier, une nouvelle équipe municipale s'est mise en place.** D'importants dossiers et chantiers sont à présent entre ses mains (réforme des collectivités territoriales, réforme des rythmes scolaires, élaboration des budgets 2015-2016-2017 avec l'importante baisse des dotations de l'État, mise en conformité des lieux publics, etc.).

Régulièrement, nous vous informons et restons ainsi en contact avec vous.

Ce nouveau bulletin municipal d'informations en est un exemple.

VIVRE La Redorte, c'est l'occasion de vous informer des **actions et réalisations** de l'année qui vient de s'écouler, **avec vérité et en effaçant les mauvaises informations** qui ont pu circuler ici ou là.

VIVRE La Redorte nous permet de partager les **moments de convivialité**, les rencontres humaines et festives, **les rendez-vous de nos associations** qui font vivre notre village.

VIVRE La Redorte, c'est aussi le moyen de nous rassembler autour des valeurs communes qui font le **bien vivre ensemble de notre village : la solidarité, la cohésion humaine et le partage.**

VIVRE La Redorte vous apporte un **calendrier précis sur les dossiers municipaux** qui sont en cours d'élaboration et qui vont nous occuper tout au long de cette nouvelle année.

Les 37000 communes de France sont amenées à faire des choix importants quant à leur fonctionnement. **La baisse des dotations de l'État de 11 milliards d'euros** à destination des collectivités **va profondément nous impacter.** En effet, **il va nous falloir trouver, d'ici 3 ans, près de 80000 euros d'économies** de dépenses pour équilibrer notre budget.

C'est donc **avec courage** que nous allons mener, dès cette année, de profonds changements dans notre fonctionnement. Ces changements vont tous nous concerner, et **nous essayerons au maximum de ne pas mettre à mal le bien vivre ensemble** que nous avons mis en place depuis 20 ans.

Repenser notre village et son fonctionnement, poursuivre les chantiers importants (notamment dans le domaine de la voirie communale ou de la protection contre les inondations), **assurer la cohésion sociale, préserver les actions de nos associations et notre milieu scolaire, renforcer l'attractivité économique et touristique de notre village... telle est notre feuille de route pour les années à venir.**

Avec vous et pour vous.

Vivre La Redorte Ensemble.

le Maire,
Pierre-Henri ILHES

6 juillet : un violent orage de grêle jette la désolation sur notre village

Dimanche 6 juillet, en fin d'après-midi, une « birado del Cers » soudaine a balayé la Malepère, puis le Carcassonnais et enfin le Minervois, causant d'importants dégâts.

Dans notre commune, le phénomène climatique s'est produit entre 17h25 et 17h35. **En dix minutes, de fortes précipitations se sont abattues sur le village avec de violentes bourrasques de vent et de grêlons d'un diamètre supérieur à une pièce de 2 euros qui ont causé d'importants dommages aux biens (habitations, bâtiments publics et privés, véhicules), mais surtout aux cultures.**

■ Un spectacle de désolation

Dès l'épisode terminé, la population, les commerçants, les viticulteurs, les pompiers et les élus ont pris la mesure de l'ampleur des dégâts. Tuiles cassées ou déplacées, chéneaux en PVC déchiquetés, carrosseries et pare-brises littéralement bombardés, entrées d'eaux dans les maisons et les commerces par ruissellement. Le supermarché a été inondé par la toiture, mettant à terre de nombreux rayonnages. **Les bâtiments publics ont également été durement touchés** : toitures, vitres, lampadaires, etc.

■ Vignoble, 80 à 100% de perte

Les dégâts les plus considérables l'ont été pour le vignoble. Sur les 850 hectares recensés par la cave coopérative, **80 à 100 % de celui-ci**

est détruit. Non seulement la récolte de 2014 est anéantie mais celle de 2015 est compromise, tant les sarments sont abîmés. C'est un coup dur porté au secteur viticole qui est le principal secteur d'activité de la commune. **C'est une catastrophe économique et sociale pour les nombreux exploitants**, dont la grande majorité n'est pas assurée contre la grêle.

■ Des actions communes avec la cave coopérative

Dès le lendemain, la commune a adressé au préfet de l'Aude une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, avant





qu'une délégation d'élus accompagne les dirigeants de la cave pour aller à la rencontre des préfets de Région et de l'Aude, dépêchés sur place par le ministre de l'Agriculture, dans la commune voisine de Tourouzelle.

Le 9 juillet, à la demande des dirigeants de la cave coopérative et des élus, **une rencontre s'est tenue dans le chai archi-comble de la cave coopérative « L'Avenir »**, en présence de Jérôme Despey, président de France Agrimer (office national en charge de l'application de la politique agricole), de Frédéric Rouanet, responsable du syndicat des Vignerons, de Philippe Vergne, président de la Chambre d'Agriculture de l'Aude, d'Alain Giniès, conseiller général du canton de Peyriac-Minervois. Jean-Luc Boyer,

directeur de l'établissement viticole, a fait les comptes.

Au mieux, **la récolte de l'année 2014 plafonnera à 20 000 hectolitres pour un chiffre d'affaires de 1 500 000 €** au lieu de 5 000 000 € en année normale. La grêle de 2014 arrive après la gelée noire de 1998, les inondations de 1999, la crise de 2003 à 2009.

Cet événement climatique a touché chacun d'entre nous (particuliers, secteur économique, commune) et fragilisé la profession agricole et viticole de notre territoire.

Le mouvement de solidarité s'est immédiatement et spontanément mis en place pour porter aide et soutien sur le court, moyen et long terme.



6 juillet : un violent orage de grêle jette la désolation sur notre village [suite]

17 juillet, le Ministre Stéphane Le Foll à La Redorte

Moins de quinze jours après l'épisode de grêle, le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll est venu dans l'Aude, à la rencontre des élus, des responsables du secteur agricole et des agriculteurs touchés par la grêle (viticulteurs, maraîchers, arboriculteurs, pépiniéristes, etc.).



Après une rencontre à la chambre d'agriculture, le ministre, accompagné du préfet Louis Le Franc, du député européen Éric Andrieu, des parlementaires audois Marie-Hélène Fabre, Jean-Claude Pérez, Roland Courteau, du président de la région Languedoc-Roussillon Christian Bourquin, d'André Viola, président du Conseil Général et d'Alain Giniès, conseiller général du canton de Peyriac-Minervois, a été accueilli par les élus de la commune et des dirigeants de la cave coopérative au sein même de la cave pour faire état, lors d'une conférence de presse en présence des médias nationaux, des mesures à mettre rapidement en œuvre.

La grêle : ni catastrophe naturelle, ni calamité agricole

En assurance, la grêle n'est, en effet, ni une catastrophe naturelle, ni une calamité agricole, contrairement aux inondations ou à la sécheresse qui sont considérées comme «inassurables» et qui sont en général prises en charge par l'argent public. La grêle fait l'objet d'une assurance spécifique que les agriculteurs, notamment les plus fragiles, ne souscrivent pas toujours.



Mesures pour le secteur agricole

La mutualité sociale agricole a validé, le 14 novembre 2014, l'aide de 2,5 millions d'euros pour les vignerons audois sinistrés.

Dégrèvement de la Taxe sur le Foncier Non Bâti 2014

compensé à 100% par l'État.

Prise en charge des cotisations sociales 2014 mise en œuvre par la mutualité sociale agricole (prise en charge partielle ou leur report). Mise en place de prêts bonifiés. Prise en charge d'intérêts d'emprunts des prêts bancaires professionnels à long et moyen terme. En revanche, l'état de catastrophe naturelle n'a pas été retenu (la grêle n'est pas considérée à ce titre).



Protection face aux inondations



Les berges du stade

■ Du 12 au 17 mars 2011, un épisode pluvieux exceptionnel, avec des intensités modérées mais continues et des cumuls de plus de 300 mm, s'était abattu sur le secteur de la Montagne Noire et sur le bassin-versant de l'Argent-Double. Les rives du cours d'eau, à hauteur du stade, ont fortement été endommagées. Un dossier de demande de subventions a été déposé auprès des services de l'État, de la Région et du Département. Réalisés à l'initiative du SIAHBAD, les travaux de reconstruction et de reprise des berges ont débuté courant novembre 2013 pour s'achever mi-janvier 2014.

■ Les travaux ont concerné un linéaire de 70 mètres, à la création d'une assise constituée d'un matelas de gabions, de la pose de caissons végétalisés sur deux étages de 1,50 mètre de haut, de plantations constituées de boutures, de plants ligneux et d'un ensemencement.

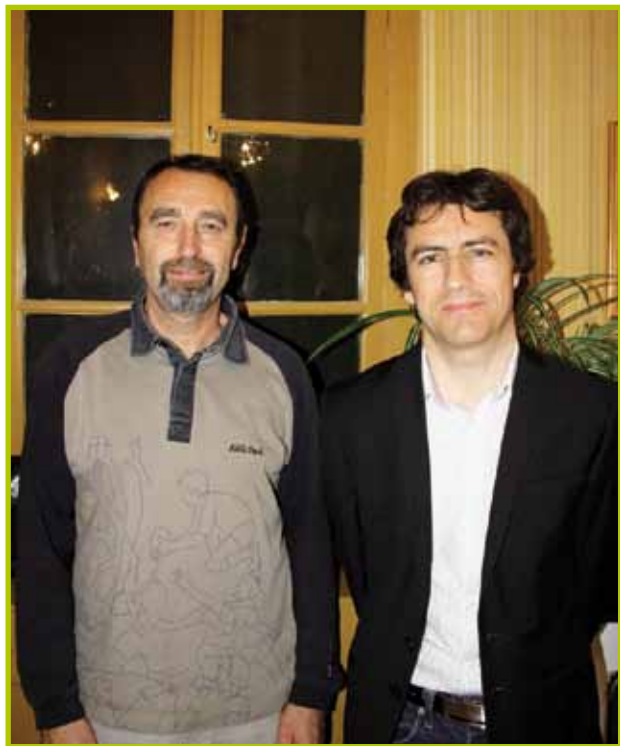
■ Pour un montant de 80 000 €, les travaux ont été financés à 80 % par l'État, la Région et le Département. Les 20 % restants étant à la charge du syndicat qui a la charge de l'entretien des cours d'eau du territoire.





Le ruisseau de la Valsèque nettoyé en 2015

■ Le SIAHBAD a validé à l'automne 2014 l'entretien du ruisseau de la Valsèque, dont les travaux seront réalisés au cours du **premier trimestre 2015**. Ceux-ci iront de l'étang de l'Estagnol jusqu'au fleuve Aude. Une réouverture de la section d'écoulement sera effectuée par un débroussaillage du fond du lit, des berges et de la canne de Provence, l'abattage d'arbres morts, ainsi que l'élagage sélectif. **Ces travaux auront un coût de 9000€ et amélioreront sensiblement l'écoulement du cours d'eau.**



Christian MAGRO, nouveau président du SIAHBAD

Le 6 mai dernier, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de l'Argent-Double (SIAHBAD) a procédé à l'installation du nouveau comité syndical et à l'élection de son nouveau président, en la personne de **Christian Magro**, premier adjoint de la commune, succédant ainsi à Jacques Micheau.

Le SIAHBAD est un syndicat qui met en exergue la solidarité territoriale, où l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier. De l'amont à l'aval, en passant par le piémont, ce sont onze communes adhérentes et 8000 habitants qui sont concernés à l'échelle du bassin-versant.

Ce syndicat adhère au SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) qui coordonne l'action départementale dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.





Consignes Inondations

Les bons réflexes

Conservez ce document à portée de vue par exemple sur la porte du cellier ou du garage

➔ dès l'alerte

Se tenir informé de l'évolution de la situation (radio, mairie).



Fermer les portes et les fenêtres pour ralentir l'arrivée de l'eau et limiter les dégâts.



Couper les alimentations en électricité et en gaz.

Placer des batardeaux devant les portes.

Mettre hors d'eau ce qui peut l'être et déplacer les objets de valeur.

Prendre vos papiers en cas d'évacuation à la demande des autorités.

➔ pendant



Éviter tout déplacement en voiture ou à pied, ne pas aller chercher ses enfants à l'école.



Écouter la radio pour connaître les consignes à suivre (prévoir piles).



Ne pas téléphoner pour libérer la ligne pour les secours.

Ne pas évacuer. N'entreprendre une évacuation que si vous recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcé par la crue.



Monter à pied les étages pour attendre les secours. Ne prenez pas l'ascenseur.

Ne consommer l'eau du robinet que sur avis favorable des autorités.

numéros utiles

18 Sapeurs-pompiers

15 SAMU

17 Gendarmerie

112 N° d'urgence Europe

Préfecture de l'Aude

www.aude.pref.gouv.fr

Carcassonne 04 68 10 27 00

Limoux 04 68 31 03 50

Narbonne 04 68 90 33 40

Météo France - portail météo 3250 (0,34€/mn) - www.meteofrance.com/vigilance



Travaux d'entretien et de sécurisation dans le Parc

Après les dégâts engendrés par la tempête Klaus en 2009, le « **poumon vert** » du Parc situé au cœur du village a été le théâtre, avant la période estivale, de nombreux départs de feu volontaires. Ils furent à chaque fois rapidement maîtrisés grâce à la vigilance des riverains, des élus et à l'intervention rapide et efficace des sapeurs-pompiers.

■ Un examen sanitaire et un inventaire des arbres avaient été réalisés par l'ONF en 2011 suite aux dégâts de la violente tempête du 24 janvier 2009. Cette étude avait permis de classer en trois catégories l'ensemble des arbres et avait servi de base à une planification des travaux de réhabilitation et de sécurisation de cet espace boisé sur trois ans. En 2013, la première tranche avait permis de traiter près de 25 arbres avec de l'élagage ou de l'abattage, du débusquage et un traitement des rémanents, pour un coût global de 6000 € HT. La tranche 2 était initialement prévue fin juin 2014 avec la totalité de la bande arborée qui longe le lotissement du Parc, ainsi que le talus opposé sur 10 mètres de largeur.

En raison du manque de pluie, d'une extrême sécheresse de la végétation et des départs de feu à répétition, le conseil municipal a immédiatement décidé d'anticiper les travaux non seulement de la tranche 2, mais également de la tranche 3 prévue en 2015 (partie haute du Parc), pour un coût global de 10 000 euros HT. En



raison du caractère lié à la sécurisation, les travaux ont été inscrits comptablement en investissement, ce qui permettra de récupérer la TVA et de ne pas impacter la ligne budgétaire annuelle consacrée à l'élagage, inscrite dans la section de fonctionnement. Malgré l'engagement financier conséquent, il était urgent et nécessaire de sécuriser les personnes et les biens avant l'été. C'est la société ARF de Lézignan-Corbières, retenue en 2013 après consultation des entreprises, qui a anticipé son intervention afin de répondre à l'urgence de la situation. Après 15 jours d'intenses travaux, le site était sécurisé et présentait un nouveau visage. Spectaculaires, ceux-ci ont permis de retrouver une liberté de circulation aussi bien sur l'allée principale que dans les sous-bois, tout en réduisant le risque de propagation rapide d'un éventuel incendie.

Dès le premier départ de feu constaté au printemps, aussi bien dans la zone du Parc que dans divers points du village, la commune a systématiquement déposé plainte auprès de la brigade de gendarmerie de Peyriac-Minervois, puis a alerté le Préfet par courrier pour que les moyens des forces de l'ordre et des services d'incendie et de secours soient diligentés sur notre commune, afin de mettre un terme à ces actes graves.

La vigilance et la réactivité de tous aura permis d'empêcher des dégâts bien plus sérieux en termes de mise en danger des vies humaines. Le Parc sera désormais régulièrement entretenu afin qu'il puisse continuer à être un lieu propice à la flânerie et à la promenade, où chacun vient y chercher quiétude et dépaysement.



Le développement de l'économie locale se poursuit

Le développement économique de notre commune **tire profit du développement touristique mis en œuvre avec l'aménagement du Port la Fabrique** : quai réhabilité en 2012 pour un meilleur accueil des péniches et des plaisanciers du canal du Midi, création et mise en service de la Maison du Port en juillet 2013 avec son bureau d'informations touristiques en lien avec l'office de tourisme du Haut-Minervois Carcassonne Agglo.

■ De nouveaux boulangers

Suite au départ de Sylvie et Patrice Maurat, **la boulangerie a fait peau neuve avec un intérieur et une devanture aux couleurs rose fuchsia du plus bel effet, sous le nom de «Les Gourmandises de Lola»**. Le commerce a été repris par **Virginie et Lionel Charbonnier, en association avec Vincent Dieu**.

À la fois boulangers, pâtisseries et chocolatiers, nos nouveaux artisans poursuivent la réalisation des produits qui ont fait la renommée de l'établissement, comme **les fameux «craquants»** qui compléteront de nouvelles spécialités, notamment **les «Petits Minervois»** ... à déguster au plus vite !



■ «L'Artifice» : nouvelle pizzeria de l'avenue du Minervois

Après quelques semaines de fermeture pour cause de travaux, la pizzeria «L'Arlequin», tenue jusqu'alors par Marcel et Monique Delforge, a rouvert sous le nom de «L'Artifice», avec l'arrivée d'un nouveau propriétaire : **Juan Balsa**.



C'est un retour en Minervois pour ce Mérinvillois qui, durant 24 ans, a **officié comme maître d'hôtel à Paris**. Une large gamme de pizzas est proposée à la carte ainsi que des menus selon l'inspiration du chef. Cet établissement

complète l'offre des restaurants implantés sur notre commune.

■ Intermarché à un nouveau propriétaire

Cet établissement est l'un des plus importants pourvoyeurs d'emplois de la commune.

Damien Forrel, qui l'a repris, en a conservé les 33 salariés. Fils de commerçants, il a tout d'abord fait ses études dans une école de commerce avant de se lancer avec son épouse dans le «grand bain».

Une nouvelle impulsion est donnée en jouant la carte locale, la proximité dans le choix des produits et les services de livraison à domicile. Les projets sont



nombreux pour ce jeune couple dynamique : relookage total du magasin, rénovation du parking et de la station-service, ouverture d'une laverie avec sèche-linge, d'une station de lavage pour les véhicules et d'un «drive» avec retrait à l'accueil !

■ Le «Château de La Redorte» ouvre son restaurant

Transformée en résidence hôtelière haut de gamme, **cette bâtisse du XVIII^{ème} siècle s'est ouverte au tourisme.** Cette réhabilitation, au cœur du village, a permis de valoriser ce patrimoine qui appartient, bien que propriété privée, à l'histoire de la commune. **La rénovation effectuée par des entreprises locales s'est attachée à préserver le cachet initial et original du lieu,** avec notamment le grand escalier aux colonnes de marbre. **Un restaurant, accessible aux résidents et à la population, a ouvert ses portes avant la saison estivale.** Il offre une cuisine composée avec des produits locaux issus des circuits courts et emploie un personnel qui provient de la commune ou du territoire. **La directrice Véronique Pierre rappelle que ce lieu appartient aux Redortais** et se tient à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient visiter le château.



Au tissu économique existant avec les commerces implantés depuis de nombreuses années, sont venus s'ajouter de **nouveaux commerçants.** Cette complémentarité entre anciens et récents commerçants va dans le sens de la **dynamique économique engagée et soutenue par la Municipalité.** La commune et la population ne peuvent que se réjouir de ce nouveau souffle.

Brèves de village

JANVIER 2014

Le réveillon de la Saint-Sylvestre bien fêté

Le réveillon de la Saint-Sylvestre, organisé par l'association des Quatre Saisons, a rassemblé une centaine de convives pour vivre les dernières heures de l'année 2013 et démarrer 2014 dans la joie et la bonne humeur, autour d'un repas de fête. L'orchestre *Saint-Raphaël* a entraîné les réveillonneurs sur la piste jusqu'à fort tard. Aux douze coups de minuit, chacun a pu formuler ses vœux, des plus sages aux plus fous.



FÉVRIER 2014

Concert à la Maison du Port pour nos écoliers

Dans le cadre des «résidences départementales», soutenues par la Région et le Département, l'association *Arts Vivants 11*, qui accueille des groupes de musiciens, a fait une halte à la Maison du Port La Fabrique avec *La Meute Rieuse* et *Skeleton Band*. Écoliers de la maternelle et de l'élémentaire se sont relayés toute la journée pour écouter, danser et s'essayer aux différents instruments de musique. Des moments de partage, d'échanges et de découvertes autour de la musique pour un souvenir inoubliable.





Maison du Port La Fabrique : une fréquentation touristique en hausse

Pour sa seconde année d'activité, le bureau de l'Office de Tourisme de Carcassonne Agglo, situé au rez-de-chaussée de la Maison du Port a accueilli 4153 visiteurs du 16 juin au 14 septembre 2014, **soit une hausse de la fréquentation de + 3% par rapport à 2013 malgré une météo capricieuse en juillet et la crise économique.**

■ **Sur la saison 2014, la clientèle étrangère** (Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Espagne, Pays-Bas) reste, avec 58%, plus importante que la clientèle française (42%). Sur la saison, la clientèle du Canal du Midi reste supérieure (53%), les autres visiteurs venant de résidences de tourisme, de résidences secondaires, de meublés se trouvant dans un rayon de 5 à 10 km de La Redorte, aussi bien du côté Minervois direction Azille que de l'autre côté de la rivière de l'Aude (Castelnau d'Aude, Roquecourbe, Escalles, etc.).

■ **À propos des prestations disponibles à la Maison du Port**, 321 personnes se sont connectées à la Wifi, les douches ont été utilisées 161 fois. L'exposition de nos peintres locaux a attiré 724 visites (ce n'est pas le nombre de personnes car pour les visites cela pouvait être 2, 4 ou 6 personnes).

Huit «rendez-vous de Bienvenue» ont été organisés les lundis de juillet et d'août à 18h, autour d'une présentation du film du territoire «le Haut Minervois» et de dégustation

de vins de la cave coopérative, du domaine Les Pénitents Bleus de Michel et Solange Sahun ainsi que de Christophe Estampe.

■ **Les activités liées au tourisme et à l'économie locale** complètent celles de la viticulture qui est la première activité économique du territoire.

Les efforts de la Commune vont en ce sens en accompagnant les acteurs économiques locaux, et en tirant profit de l'attractivité touristique du Haut-Minervois (Abbaye de Caunes-Minervois, gouffre de Cabrespine, Canal du Midi...).



Brèves de village

MARS 2014

Municipales : la liste

«La Redorte ensemble » élue

Avec 65,6% de participation, ce sont sept femmes et huit hommes d'une moyenne d'âge de 42 ans qui ont été élus au premier tour des élections municipales le 23 mars. Vendredi 28 mars, Pierre-Henri Ilhes, entouré de ses colistiers, a procédé à l'installation du conseil municipal. Le maire sortant a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité pour un quatrième mandat.



AVRIL 2014

Opération Brioches : la solidarité n'est pas un vain mot

L'opération «Brioches de la solidarité» en faveur des handicapés est menée chaque année dans le département de l'Aude et dans notre village. Du 7 avril au 11 avril, l'AFDAIM a proposé à la population une brioche de la solidarité au prix de 6€.

Cette vente a été réalisée par mesdames

Monique Resplandy, Janine Munoz, Maguy Estalle, Andrée Poncet, Hélène Cuellar et Laurence Resplandy. La population redortaise a de nouveau réservé un excellent accueil à ces bénévoles et a fait preuve d'une grande générosité puisque 1247 euros ont été récoltés avec la vente de 200 brioches. Un grand merci aux bénévoles et donateurs !



MAI 2014

Élections européennes : un premier acte citoyen

Lors des élections européennes du 25 mai, le taux d'abstention s'est élevé à 50%, contre 43,50% au niveau national. Parmi les électeurs qui se sont déplacés, Boris Lounnas, 18 ans depuis quelques semaines, exerçait pour la première fois ce geste civique et citoyen. Voter est un droit civique essentiel au fonctionnement d'une démocratie. Il permet à tous les citoyens d'exprimer leur choix et leur volonté en élisant leurs représentants. Josette Labergerie, assesseur, exprimait ses compliments à ce jeune citoyen à qui elle a prodigué les cours d'éducation civique il y a quelques années, lorsqu'elle était enseignante au village.

JUIN 2014

Accueil des professionnels du tourisme du Haut-Minervois

À l'initiative de Carcassonne Agglo, qui gère le bureau annexe touristique de la commune, la réunion des professionnels du tourisme s'est déroulée à la Maison du Port. L'objectif était de faire le point sur les actions, de présenter les outils de promotion et d'aide, d'échanger avec les différents acteurs et prestataires du territoire (gîtes, chambres d'hôtes, etc.).





VOIRIE 2014 : une année exceptionnelle

C'est la première fois que les travaux de voirie engagés par la Municipalité atteignent un tel montant financier : **plus de 148 000 € ont été dépensés en 2014 dans ce domaine.**

Pour rappel, tous les ans, la **Municipalité engage des travaux de rénovation de sa voirie communale selon un programme pluri-annuel** élaboré en fonction des urgences, des travaux réalisés par les autres gestionnaires et cohérents avec ceux prévus par la Mairie (Carcassonne Agglo pour l'eau et l'assainissement, ERDF pour l'électricité), des priorités et des moyens financiers dont nous disposons.

Ces travaux sont réalisés en tenant compte également de la problématique de l'écoulement des eaux pluviales, par le SIC (Syndicat Intercommunal de Cylindrage).

Décidé en 2013, le programme de voirie 2014 a débuté en février dernier et vient juste de s'achever.

Le « ponti de Vinasso », sur le chemin de la Valsèque, était hors d'usage. Il représentait à la fois un problème quant à son revêtement mais aussi au passage des eaux pluviales du ruisseau de la

Valsèque. Ces travaux de réouverture de la section hydraulique, d'un montant de 50 000 euros, représentent une première étape, puisque le SIAHBAD va entreprendre en 2015 un curage et nettoyage du ruisseau de la Valsèque.

Une première tranche de réfection du **chemin de la Valsèque**, pour un montant de 9000 euros, a été réalisée. Une seconde tranche en 2015 et une troisième en 2016 permettront de finaliser cet axe routier à la fréquentation importante.

La remise en état d'une section du **chemin de l'Étang** pour un montant de 5000 euros, avec reprise du pont



du ruisseau de l'Étang, est intervenue en avril dernier.

Quatre journées ont été consacrées cet été à la reprise du revêtement de certaines rues du village (claux de l'église, métairie du bois, vieux village), le tout pour un montant de 10 000 euros.

Enfin, durant deux mois, de mi-octobre à mi-décembre, **ce sont les rues du secteur du Barry d'Amont** qui ont été soit reprises, renforcées ou dotées d'un nouveau revêtement : rue de la Butte, rue du Barry d'Amont, rue des Hauts de la Ville, rue Pasteur et rue Émile Pouytes.

Pour cette dernière, les **travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales** ont été poursuivis avec reprise de la pente d'écoulement. Le chantier n'a pas été facile, car il a fallu prendre en compte les problématiques liées au terrain et aux parties dont la commune n'est pas propriétaire. Tout ceci, en respectant l'enveloppe budgétaire et l'intérêt général. **Dans ce quartier, un des plus vieux du village, près de 74 000 euros ont été dépensés.**

Le conseil municipal va décider dans les jours à venir les travaux qui seront budgétisés et réalisés en 2015. Plusieurs secteurs ont fait l'objet d'études et de chiffrage financier : rue du Pic de Nore, rue de l'Argent-Double, rues du lotissement artisanal, chemin de la Valsèque (seconde tranche), rue du Marché, rue du Jardin Public.



Un choix et un arbitrage seront réalisés pour une inscription au budget communal.

Les travaux de voirie communale sont les travaux les plus attendus par les Redortais. Ces travaux représentent la première ligne budgétaire en termes d'investissements annuels.

Il est impossible, dans ce domaine, de faire du saupoudrage. Il faut réaliser ces travaux de façon globale, cohérente et rationnelle, quitte à parfois rendre impatients certains habitants de certains quartiers.





Nouvelle vie pour la place Louis Liabot

C'est au mois d'avril dernier que les travaux de la place Louis Liabot ont été terminés.

Il aura fallu près de cinq mois pour finaliser ce projet d'aménagement, d'un coût de 220 000 euros HT.

Subventionnés par l'État, la Région, le Département et Carcassonne Agglo à hauteur de 102 500 euros, soit 47%, ces travaux sont le résultat d'une large consultation des riverains, du milieu scolaire, des commerçants ambulants et des élus qui avait débuté en 2012.

Ce projet d'aménagement global et cohérent a été réalisé en associant les contraintes de sécurité, de places de stationnement, de sortie de l'école maternelle, des commerces et ambulants.

L'aspect esthétique et convivial a été aussi grandement pris en compte, puisque **neuf arbres ont été plantés sur la place et quatre dans la cour de l'école.**

■ **Du mobilier urbain a été mis en place**, avec notamment la pose en juillet dernier d'un totem d'informations touristiques identique à celui se trouvant sur le Port la Fabrique, en façade de la Maison du Port.

■ **Quant au déplacement de l'arrêt de bus ainsi que de l'abribus**, il répond à une obligation en matière de transport urbain départemental mais aussi, comme pour l'école maternelle, **à la réglementation en matière d'accessibilité aux personnes handicapées ou à toute**





personne ayant des difficultés pour se déplacer. En effet, un trottoir adapté avec une légère pente a été créé, permettant ainsi aux personnes montant ou descendant du bus de ne pas avoir à franchir une marche trop élevée.

■ Le stationnement de véhicules est à présent plus cohérent et mieux réparti. Avec une matérialisation de places se trouvant à proximité de ce lieu, **ce sont au total 25 places de stationnement qui seront en fonctionnement sur la Place Louis Liabot ou à proximité (à moins d'une minute de marche).**

■ Il faut également rappeler que **2 places « arrêt-minute » ont été matérialisées afin de permettre aux clients des commerces voisins de faire une halte rapide.** Néanmoins, il y a encore quelques incivilités, puisqu'il est fréquent de voir **stationner des véhicules** pour une durée beaucoup plus longue qu'un simple arrêt.

■ Un nouvel éclairage public avec des éclairages à LED moins consommateurs

en énergie a été installé.

De plus, **un nouveau sens de circulation sera effectif dès la mise en fonction de cette place.**

■ **La rue de la Piste, ainsi que la rue des écoliers, ont été mises à sens unique.**

La rue de la Promenade reste, quant à elle, pour l'instant, à double sens.

■ **Depuis le printemps dernier, cette place retrouve vie.** Le carnaval des enfants, les vide-greniers ou les marchés des écoles ont permis de faire de ce lieu un nouvel espace de vie.

■ **L'aménagement de la Place Louis Liabot est une première étape dans la requalification de ce quartier** qui a vu le jour dans les années 50.

■ **En 2015, une première tranche de rénovation de l'éclairage public et de renforcement électrique du lotissement Liabot aura lieu et une seconde tranche de travaux en 2016 viendra achever les travaux sur l'électrification.**

■ Ensuite, en 2017, **viendront les travaux de requalification des trottoirs et de la voirie**, qui termineront cet imposant dossier de requalification du quartier du lotissement Liabot.





Une aire pour matériels agricoles conforme et opérationnelle

Depuis plusieurs années, élus et représentants de la profession viticole se réunissaient pour finaliser le dossier de mise en conformité de l'aire de lavage pour machines à vendanger et de remplissage pour matériels agricoles, située à proximité de l'avenue de la gare. **Plusieurs réunions, plusieurs échanges, plusieurs dizaines d'heures de travail ont été nécessaires pour aboutir au début des travaux au printemps dernier.**

D'un montant de 120 000 euros, ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Général de l'Aude et l'Agence de l'Eau à hauteur de 43 800 euros.

Le projet élaboré en **concertation avec les professionnels, les services de l'État, de la DDTM, de l'Agence de l'Eau et de la Chambre d'Agriculture**, permet de faire disparaître totalement le risque de pollution organique issue du lavage des machines à vendanger et répond ainsi à la réglementation actuelle.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises GILS et SALLES ainsi que par le SIC. Ils ont duré près de 4 mois. Une première partie de cette station a été mise en service lors des vendanges de 2014. La mise en service pour le remplissage des matériels aura lieu au printemps prochain.

Son fonctionnement est assuré par la Municipalité et l'intégralité des frais relatifs à cette aire est facturée aux utilisateurs par le biais de badges magnétiques informatiques en fonction du nombre de m³ d'eau utilisés. Ainsi chaque utilisateur devra s'acquitter en Mairie d'une caution (en cas de détérioration de l'aire), d'une





attestation d'assurance (prouvant l'assurance de l'utilisateur et de son matériel agricole) et recevra ensuite une facture en fonction du nombre de m³ d'eau consommés (en cas de non paiement, il y aura un blocage immédiat de la carte d'utilisation).

Un règlement intérieur d'utilisation de cette aire a été mis en place avec les représentants des utilisateurs. Un cahier des charges précis vient renforcer l'utilisation de cette infrastructure qui était attendue depuis plusieurs années par la profession viticole et les élus.

Nous sommes à un tournant de la gestion de ces aires. Le sujet

est sensible car il touche à la fois les aspects environnementaux, les aspects économiques, la gestion des milieux naturels et les pratiques agricoles. Un changement profond en matière de pratiques professionnelles est en train de s'opérer. Nous sommes satisfaits d'avoir pu trouver des solutions qui permettront de concilier à la fois les attentes d'une profession viticole qui se bat pour ses valeurs et notre territoire, et les obligations réglementaires en termes d'environnement et de sécurité.

Cette aire agricole est un exemple dans l'élaboration de son projet mais aussi dans son utilisation.





Un été d'expositions à la Maison du Port



Vendredi 4 juillet, à la Maison du Port, avait lieu le lancement officiel de l'événement culturel «Un été d'expositions à La Redorte», en présence des peintres qui allaient exposer tout au long de la période estivale, des élus et de Philippe Michoux, directeur de la résidence «Maison de Famille Antinéa», partenaire de cette 2^{ème} édition.

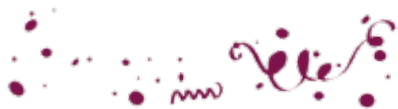
Cette manifestation a ainsi permis d'exposer les œuvres non seulement à la Maison du Port, mais également à Antinéa, afin de renforcer les liens intergénérationnels avec les résidents de la maison de retraite médicalisée.

Cinq artistes se sont succédés au premier étage tous les quinze jours : **Marie Roqui, Serge-Louis Tuquet, Patrice Skrabal, Anny Baudouy-Lemaire et Rémi Catalo.** Le club de peinture local, animé par Annie Roqui, a cependant occupé le second étage du bâtiment tout au long des deux mois. Les quatre vernissages de cette manifestation culturelle ont associé les producteurs de vins locaux pour des dégustations très appréciées sur le quai du Port la Fabrique : cave coopérative l'Avenir, Domaine des Pénitents Bleus et Christophe Estampe.

Cette seconde édition a obtenu un véritable succès avec une fréquentation de près de 800 visiteurs (locaux, touristes et plaisanciers du

canal), relevée par les agents d'accueil du bureau de renseignements touristiques de Carcassonne Agglo situé au rez-de-chaussée de la Maison du Port.

La troisième édition se prépare activement afin d'offrir un accès à la culture pour tous, à la rencontre d'hommes et de femmes qui veulent faire partager leur passion et transmettre des émotions à travers leurs œuvres.



Une fête locale des plus réussies !

Malgré l'absence de comité des fêtes, ce ne sont pas moins de sept associations qui se sont mobilisées pour proposer quatre jours de fête pour le village. Cette édition 2014 a marqué le grand retour de la soirée paella, le jeudi 24 juillet, grâce à la mobilisation de l'amicale des sapeurs-pompiers.

Le repas a été précédé par une démonstration de «Tribal dance» effectuée par la section danse de l'Amicale Laïque, suivi d'un apéritif offert à la population. La partie musicale était assurée par Denis Pellegrini, bien connu dans le Minervois.

Le lendemain, c'était au tour du Tennis club et des Chasseurs de prendre le relais et de proposer à partir de 18h30 un bar à vins, accompagné de plats à prix réduits et concoctés à la plancha, avec une discomobile pour animer la soirée. C'était également le grand retour du tournoi de tennis organisé par l'entente du LAC (La Redorte, Azille, Castelnau).

Le samedi après-midi, la Piste et le boulodrome ont été envahis par la fêria des enfants, organisée par l'association des parents d'élèves pour des jeux et des animations gratuites, des balades à poneys et en début de soirée une buvette et une discomobile avec Fiestabel.

Les plus valeureux se sont donné rendez-vous le dimanche matin dès sept heures pour enfourcher leurs vélos et participer soit à la rando cyclo (boucles de 70 et 92 km), soit à la balade VTC-VTT de 20 km ou à la randonnée pédestre de 7 km organisées par le



Vélo-Club Redortais.

Enfin, pour conclure cette édition 2014, le traditionnel concours de pétanque en doublette formée avec l'Amicale Bouliste a tenu toutes ses promesses.

Durant ces quatre jours, la fête foraine en présence des manèges, des auto-tamponneuses et autres jeux ont complété les animations. La municipalité ne pouvait que se réjouir de la mobilisation des associations pour offrir quatre jours de fête à la population, et, pour soutenir celles-ci, a pris à sa charge le coût des trois animations musicales. Face à ce succès, nous ne pouvons que formuler le souhait que l'édition 2015 se renouvelle avec autant de réussite !





Jeudis d'été : des émotions partagées ... ensemble.

Être ensemble pour créer du lien, se retrouver, se parler, s'écouter, partager des moments de joie, d'émotion et de plaisir. Voilà les raisons d'être de ces animations estivales, car « ces parenthèses », le temps d'une soirée, nous permettent de nous extraire de notre quotidien, de vivre ensemble, de maintenir et cultiver le lien social.

Six soirées ont animé l'été de la commune du 10 juillet au 21 août pour cette 9^{ème} édition des «Jeudis d'été», avec une programmation résolument éclectique : cinéma, spectacle jeune public, musique classique, bal occitan, tango et variété française.

Après les dégâts causés par l'épisode de grêle du 6 juillet, ces soirées ont apporté un peu de baume au cœur. Les bénévoles des associations, véritables chevilles ouvrières de ce festival, ont œuvré pour offrir des soirées de qualité, pour toutes les catégories d'âges et tous les publics.

En raison de mauvaises conditions climatiques, la séance de cinéma prévue en plein air a dû être déplacée à la salle Jean Jaurès. En présence de René Martinolle, Président de Ciném'Aude, le coup d'envoi de l'édition des « Jeudis » a débuté avec la très belle histoire retraçant l'épopée du cavalier Pierre Durand et de son cheval Jappeloup, champions olympiques de saut d'obstacles à Séoul, en 1988. La halte de la péniche « Le Tourmente » du festival Convivencia programmée le 17 juillet a dû être annulée pour un cas de force majeure.

La soirée suivante était associée à la fête locale lors de la soirée « paella » avec l'animation musicale proposée par Denis Pellegrini où nos aînés se sont mêlés aux plus jeunes pour « guincher » dans la bonne humeur.

Une nouvelle fois, l'église Saint-Pierre-aux-Liens a accueilli quatre jeunes prodigieux musiciens, enthousiastes et généreux, ceux de l'ensemble Freiklang, qui a ravi les amateurs de musique classique ou les néophytes. Lors d'une belle et chaude journée d'été, les jongleries et pitreries du clown Coreo Hazzard ont fait rire aux éclats petits et grands.

Le repas qui a suivi a rassemblé à La Piste près de 150 dîneurs, permettant de prendre des forces et de faire le plein





d'énergie avant d'aller danser sur les airs de musique occitane interprétés par le duo sétois Falco et Charrié.

Pour la première fois, **le tango était mis au programme avec le Trio Milonga** qui a apporté avec talent la touche exotique au festival.

La soirée de clôture avait pour cadre le parvis du «Château de La Redorte». Une soirée en apothéose avec **le chanteur Didier Blanc, papa de la talentueuse Olivia Ruiz**, qui a réuni près de **500 personnes**. Pendant près de deux heures, le chanteur, accompagné de brillants musiciens, a interprété de façon remarquable **le répertoire de Claude Nougaro**.

Les «Jeudis d'été» ne seraient rien sans l'appui des partenaires publics et privés, sans le dévouement indéfectible des bénévoles associatifs qui se réunissent durant plusieurs mois pour organiser ces soirées.

Il y a quelques semaines, le comité d'organisation a décidé de reconduire cet événement pour 2015, année qui correspondra à la 10^{ème} édition. Celle-ci n'échappera pas aux restrictions budgétaires en réduisant le nombre de soirées. Rendez-vous vous est donné l'été prochain pour partager à nouveau des soirées conviviales et joyeuses !

Succès pour la 1^{ère} édition de « Lez'Arts au soleil »

Même si le mauvais temps a dû contraindre les organisateurs à se rabattre au foyer municipal, cela n'a pas empêché la réussite de la première édition de « Lez'Arts au soleil ».

À l'initiative de ce projet, **Serge Tuquet**, artiste peintre au village, souhaitait regrouper les artistes du territoire : peintres, photographes, plasticiens, amateurs ou professionnels, afin de faire découvrir les talents que recèle le territoire. C'est une dizaine d'artistes qui ont pu installer leurs œuvres et les présenter au grand public le jeudi 10 juillet. Discussions et démonstrations se sont succédées tout au long de l'après-midi, avec une dégustation des vins du domaine des Pénitents Bleus. Le public était également invité à voter pour leur artiste préféré. C'est à la clôture de la manifestation que la municipalité a remis **le diplôme du prix du public au lauréat Didier Lorentz, photographe de la commune**. Très ému de recevoir cette distinction, Didier Lorentz a tout d'abord remercié M.Tuquet pour cette initiative, la municipalité ainsi que le public qui l'a désigné. « Ma démarche consiste en la décomposition de la matière sous toutes ses formes : acier, minéral, roche, les formes, les couleurs, mais aussi l'eau, que ce soit en reflets, paisible ou en cascade » précisait Didier Lorentz. Le verre de l'amitié réunissait artistes, élus et visiteurs tout en se donnant rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition.





«Vilatges al pais» ... La Redorte autrefois

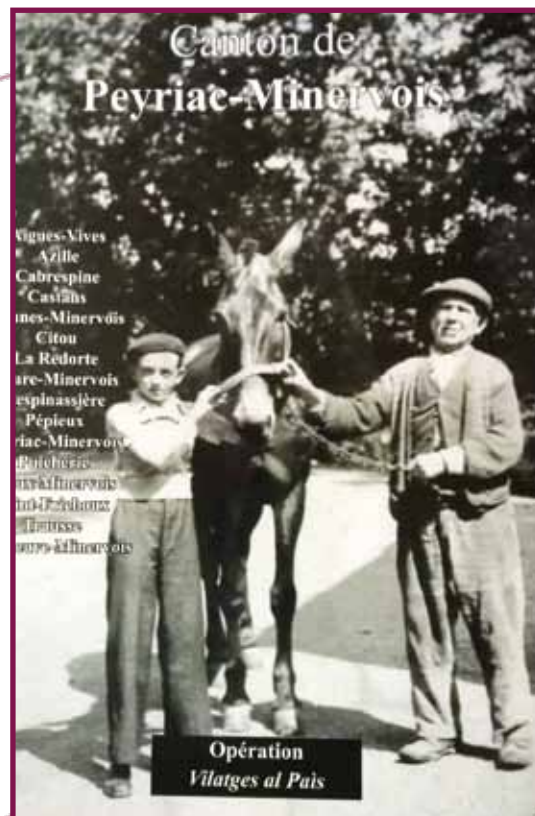
Fort de près de 430 pages, ce livre réalisé par l'association «Vilatges al pais» et soutenu par le Conseil Général de l'Aude dans le but de promouvoir le patrimoine culturel, notamment occitan, **présente la vie locale des seize villages du canton de Peyriac-Minervois, dont celui de la commune. Histoire, monuments et sites, événements, évolution de la population, métiers anciens, personnalités et de nombreuses photographies jalonnent la dizaine de pages consacrées au village.**

De nombreux Redortais amateurs de l'histoire locale se sont joints au «groupe occitan» pour apporter documents, photographies et anecdotes au cours de trois séances de travail, en compagnie des auteurs **Philippe Marcy et Myriam Joliveau.**

La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à cet **ouvrage collectif**, car elle renforce les liens intergénérationnels. Sans nostalgie aucune, ce livre apporte découverte et connaissance, suscite de l'émotion et met en relief ce que nous sommes aujourd'hui.

Les racines nous forgent pour savoir d'où nous venons et pour savoir où nous allons. La mémoire est une

absolue nécessité pour la survie des hommes et des sociétés car elle donne un esprit de cohésion. Cet ouvrage est une belle idée de cadeau pour transmettre et partager notre mémoire collective.



Brèves *de village*

JUILLET 2014

Des « dicos » pour les 17 futurs collégiens

À la veille des vacances scolaires, la municipalité a offert à tous les élèves de CM2 qui passent en 6^{ème} un sac floqué au nom de la commune contenant un dictionnaire illustré, un atlas et un dictionnaire d'anglais. Ces ouvrages, de véritables outils, leur serviront tout au long de leurs études à venir. La remise a été effectuée sous le préau de l'école par Christian Magro et Josette Labergerie, en présence des enseignantes, des 17 élèves et de leurs parents.



Août 2014

L'incontournable étape aviron sur le Canal du Midi

Comme c'est désormais la coutume, le 33^{ème} rallye d'aviron du Canal du Midi a fait étape au Port La Fabrique. Cette aventure de six jours, longue de 206 km, a emmené rameuses et rameurs de Toulouse à Béziers. Les 200 participants venus de France, d'Europe, mais aussi de tous les continents, ont ramé de Trèbes à La Redorte le jeudi 14 août au matin (21,5 km / 5 écluses), puis, après un repas partagé à l'ombre et à la fraîcheur des platanes de la Piste, ont repris leurs efforts jusqu'à Ventenac-Minervois (1,4 km / 5 écluses) dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



SEPTEMBRE 2014

Une rentrée sans larme et sous le soleil

Une rentrée ensoleillée attendait les 81 écoliers répartis dans les quatre classes de notre école communale. Une délégation d'élus s'est rendue à la rencontre des enseignantes et du personnel affecté aux écoles pour s'assurer du bon déroulement de ce retour après deux mois de vacances, période durant laquelle des travaux d'entretien ont été effectués par les employés communaux. Sous la direction de Mlle Marion Galibert, l'école élémentaire accueille une nouvelle enseignante, Amélie Descarrega, en charge des CE1 et CE2. Cette rentrée correspond également à la mise en place des rythmes scolaires dont les activités (TAP) ont été confiées au CIAS Carcassonne Agglo.



OCTOBRE 2014

Nos aînés réunis pour la Semaine Bleue

Après la réussite des deux premières éditions, l'association Ciné d'Oc a renouvelé une séance de cinéma destinée spécialement aux aînés à l'occasion de la Semaine bleue. Cette année le film projeté était *Song for Marion*. Cette séance fort appréciée, a réuni une centaine de personnes du village et des résidents de *Maison de Famille Antinéa*. Les échanges des convives avec les bénévoles de Ciné d'Oc et les élus se sont poursuivis autour d'un goûter offert par la municipalité.





recensement

La population redortaise reste stable



Du 16 janvier au 15 février 2014, toutes les personnes résidant dans notre village ont été recensées.

Lors du dernier recensement de 2009, il avait été dénombré 1136 Redortais (contre 1123 en 1999). **En 2015, c'est le chiffre de 1145 qui est retenu pour le nombre de Redortais.**

Stable par rapport à 2009, ce résultat n'est pas une surprise.

Le développement engagé dans notre commune depuis plusieurs années apporte ici les premiers effets, à savoir le maintien d'une population sédentaire et l'attractivité d'une nouvelle population désireuse de vivre dans une commune où tous les services au public sont proposés.

Le nombre d'habitations principales est en augmentation (488 en 2015, contre 473 en 2009 et 460 en 2004), et **le nombre de résidences secondaires en diminution** (122 en 2015, 90 en 2009 et 106 en 2004). Ceci prouvant que **la population vient s'installer de manière définitive dans notre région** et que l'on n'y vient plus uniquement pour passer ses vacances.

Notre village de La Redorte séduit. Les aménagements engagés par les différentes municipalités conduisent à un maintien de la population. Le Port la Fabrique, la Maison du Port, le Château de La Redorte, la politique touristique et économique, l'activité viticole, les jeudis d'été, la politique culturelle et les aménagements urbains sont autant d'atouts pour notre commune.

Ce chiffre de 1145 Redortais nous permet de poursuivre notre développement avec optimisme !



RECENSEMENT

de la population 2014

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN





C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 16 janvier au 15 février
www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & votre commune



recensement



Habitat ancien : la commune éligible au prêt à taux zéro (PTZ) !

Un décret et deux arrêtés du 30 décembre 2014 mettent en place l'extension, à compter du 1^{er} janvier 2015, du prêt à taux zéro (PTZ) au logement ancien ou, plus précisément, aux opérations d'acquisition-amélioration. Annoncée depuis plusieurs mois, cette extension résulte de l'article 59 de la loi de finances pour 2015. Depuis 2012, l'attribution du PTZ pour une acquisition dans l'ancien était réservée au seul cas de la vente d'un logement social à ses occupants. Les administrés de 5920 communes rurales, dont La Redorte, peuvent désormais accéder au prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat d'un logement ancien, à condition toutefois d'effectuer des travaux de rénovation.

■ Une mesure opportune pour revitaliser les communes rurales

La mesure vise à favoriser la revitalisation des centres-bourgs, dont les logements, parfois très anciens, sont souvent vétustes, en mauvais état ou ne bénéficient pas du confort moderne souvent nécessaire pour attirer de jeunes ménages dans les villages. Le PTZ est destiné à l'accession à la propriété d'un logement neuf en priorité. Jusqu'ici, on ne pouvait en bénéficier pour l'achat d'un logement ancien que s'il s'agissait d'un logement HLM mis à la vente. Les communes éligibles ont été sélectionnées pour leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché. Elles ont donc été incluses dans une zone spéciale dont les habitants sont éligibles au PTZ pour l'ancien. Le décret du 30 décembre dernier précise ces critères de sélection : les communes sélectionnées appartiennent à des agglomérations de moins de 10 000 habitants, elles ont toutes un taux de vacance de logements «supérieur ou égal à 8 %», et au moins huit «équipements et services intermédiaires et de proximité de types différents».

■ Les conditions pour bénéficier du Prêt à Taux Zéro

L'accès au Prêt à taux zéro, depuis 2012, est soumis à des conditions de ressources qui peuvent être plus ou moins restrictives selon les périodes. Une autre condition concerne la nature des travaux qui doivent accompagner l'acquisition du logement pour ouvrir



droit au PTZ. Le décret du 30 décembre 2014 précise ainsi que «la quotité minimale de travaux d'amélioration mentionnée [...] est égale à 25% du coût total de l'opération». Les travaux en question «s'entendent de tous travaux ayant pour objet la création de surfaces habitables nouvelles ou de surfaces annexes définies par arrêté, la modernisation, l'assainissement ou l'aménagement des surfaces habitables ou des surfaces annexes ainsi que les travaux destinés à réaliser des économies d'énergie [...]». Ces travaux doivent être réalisés dans les trois ans suivant la date d'émission de l'offre de PTZ par l'établissement bancaire.

Cette mesure gouvernementale à destination des classes moyennes et modestes, est une contribution supplémentaire à la redynamisation de notre centre ancien dont l'enjeu est inscrit dans notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) rentré en application le 1^{er} février 2014. Celui-ci mentionne l'importance d'améliorer la vie dans cette zone : en favorisant les espaces de stationnement, en définissant des contraintes urbanistiques apportant un cadre de vie plus harmonieux et plus agréable, en permettant ainsi de rouvrir des habitations aujourd'hui inoccupées.



Amicale laïque de La Redorte

(Dernière assemblée générale le 13 juin 2014)

Présidente : Catherine ILHES

Trésorière : Laurence RESPLANDY

Trésorière adjointe : Josiane CHOFFART

Secrétaire : Marie PLANTADE

Secrétaire adjoint : David MENKE

Siège Social : Salle des Sports

6, avenue Jean Jaurès - 11700 La Redorte.

Tél : 04 68 91 55 17 - **email :** al.laredorte@orange.fr

Association à but non lucratif, l'Amicale Laïque connaît depuis plusieurs saisons un **essor permanent**. Toujours administrée bénévolement, elle fonctionne avec des éducateurs indépendants ou bénévoles et trois salariés.

Au cours de la saison 2013/2014, elle a rassemblé plus de 300 adhérents, dont 275 sportifs provenant de 37 communes environnantes, âgés de 3 à 87 ans.

Dans un espace de plus de 400 m² dédié au sport, des vestiaires chauffés avec douches individuelles, l'association répond aux demandes de ses adhérents.

En effet, 130 m² sont alloués à la pratique de la musculation avec du matériel performant et régulièrement renouvelé. Pour cette saison, notre choix s'est porté sur du matériel cardio puisque nous venons de faire l'acquisition de 2 vélos, 2 steppers et d'un tapis de course. Les coachs sportifs diplômés d'un brevet d'état vous permettent de bénéficier de conseils et d'aide personnalisée.

L'accès en dehors des heures d'ouverture habituelles est possible avec

l'utilisation de badges ; un système informatisé que la municipalité vient de remplacer par un dispositif plus performant.

N'oublions pas aussi nos seniors (à partir de 60 ans) accueillis en salle de musculation avec un programme adapté et un tarif préférentiel.

■ **Le dojo de 270 m²** accueille une multitude d'activités pour tous : karaté, judo, baby judo, éveil gymnique enfant, yoga, et cours collectifs à thème.

■ **Le karaté**, pour adultes et enfants à partir de 7 ans, est dispensé à raison de 3 heures par semaine, le mardi et le jeudi. Le club participe à de nombreuses animations et stages gratuits,



des rencontres interclubs et va accueillir de nombreuses animations départementales.

■ **Le judo** compte une bonne centaine de licenciés, de la section baby (à partir de 4 ans) jusqu'aux vétérans. Deux nouvelles ceintures noires sont venues grossir les cinq ceintures déjà présentes, et nous devrions en compter bientôt huit. (La formation des ceintures noires est une des modalités essentielle de l'activité pour le club, garante d'un travail de qualité fourni par tous.)

La saison sportive a été exceptionnelle car nous avons été présents tant au niveau local qu'au niveau international tout en tenant notre rang. Grégory Hubert, notre éducateur, avoue avoir vécu des moments de grande joie avec ses judokas. Au niveau International, il a pu accompagner deux jeunes minimes lors du Tournoi International Adidas au milieu des 500 combattants ukrainiens, portugais, russes, irlandais, mongoles, espagnols, lituaniens...

Les cours collectifs (d'entretien) offrent du lundi au jeudi soir une palette variée avec renforcement musculaire, abdos fessiers, training danse, tribal danse, stretching, step, aéro danse latino, circuit training... Les tarifs de ces cours collectifs sont désormais proportionnels au nombre de cours fréquentés à la semaine.

■ **Le yoga**, est l'une des premières disciplines proposées par l'association. Une discipline visant, par la méditation, l'ascèse morale et les exercices corporels, à réaliser l'unification de l'être humain dans ses aspects physique, psychique et spirituel. Les séances se déroulent le mercredi soir de 20h à 21h, sous la houlette de Brigitte Arnault qui apporte une approche nouvelle à ce cours. Brigitte propose également

une fois par mois des stages de cours Pilates.

■ **L'éveil gymnique** pour les enfants de 4 à 14 ans privilégie les activités de Gym au sol et Accro Gym, jeux collectifs, jeu d'opposition, et de musculation éducative.

Des séances d'essai gratuites permettent de découvrir l'ensemble des activités proposées tout au long de la saison. Coupons sport et chèques vacances acceptés. Facilités de paiement, règlements échelonnés...

L'Amicale Laïque participe aussi à la vie communale au travers d'activités artistiques et culturelles gratuites (à condition de détenir la carte de membre actif de l'association au prix de 12 € la saison) :

■ Les passionnés de l'Occitanie se retrouvent les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois autour d'écrits et de lectures. Quelques sorties locales commentées en occitan sont organisées. Le groupe travaille aussi sur l'ouvrage « vilatges al país » : un remarquable travail réalisé grâce aux mémoires vives du canton, d'après témoignages sur la vie de notre canton, de nos villages, depuis les années 50 ;

■ Tous les lundis de 14h à 17h, un atelier de peinture pour adultes se déroule à l'ancienne classe enfantine et certaines œuvres ont été exposées à la maison du port ;

■ Le jeudi de 18h à 19h, des cours d'initiation à l'informatique sont assurés par Philippe à la bibliothèque/médiathèque.

Tous nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué au bon fonctionnement de l'association ainsi qu'aux commerçants et artisans qui ont répondu positivement à notre demande de sponsoring.

Merci aussi à Monsieur le Maire, à son équipe municipale et ses employés communaux pour leur présence, leur écoute, pour l'utilisation des locaux de la salle de sports et la subvention essentielle au fonctionnement de l'association devenue « une petite entreprise » au service des loisirs, du sport et de la culture.



Association Ciné d'Oc

Présidente : Julie MARLIER

Secrétaire : Charlotte PECH

Vice-secrétaire : Marie-Pierre MARLIER

Trésorière : Mireille ILHES

Membre du bureau : Jocelyne CHABRERIE

Dernière assemblée générale : 14 février 2014.

Créée en 2005, l'Association Ciné d'Oc assure, en partenariat avec Cinem'Aude et la Mairie, la projection de films tout au long de l'année.

À ce jour, CINE D'OC compte une trentaine d'adhérents qui contre une cotisation de 5€ par an, bénéficient du tarif réduit (3,50€) lors des projections au lieu de 5€ tarif plein.

Depuis maintenant plus d'un an vous pouvez voir au cinéma de La Redorte :

- Un film par semaine à 21h00
- Au minimum un film d'animation (pour les enfants) pendant les vacances scolaires l'après-midi à 15h00 ou 17h00
- Nouveauté de la rentrée 2014 : un film enfant est programmé le mercredi après-midi une fois par mois à 17h00.

Pour la première fois, en partenariat avec Cinem'Aude, nous avons accueilli le réalisateur de La fabuleuse histoire de Monsieur Riquet : Jean PERISSIE. Cette soirée fut une réussite, plus de 100 personnes sont venues voir le film et ont partagé ensuite autour d'un buffet leurs impressions et ont pu dialoguer avec le réalisateur.

Comme chaque année, nous avons participé aux Jeudis d'été et plus précisément lors de la soirée projection

du film « JAPPELOUP » projeté dans la salle Jean JAURES faute de temps clément.

Après la réussite des deux premières éditions, CINE D'OC a renouvelé une séance de cinéma spéciale seniors à l'occasion de la semaine bleue on octobre. Cette année le film choisi était : Song for Marion. Cette séance a été suivie d'un goûter offert par la municipalité.

En 2015 l'association fêtera ses 10 bougies et nous pensons fêter l'événement comme il se doit avec une manifestation au cours d'un week-end consacré au cinéma.

Pour que le cinéma vive encore dans notre village, n'hésitez pas à rejoindre notre association !

Cinéphilement, le bureau



Anciens combattants F.N.A.C.A



Les activités de la section des anciens combattants FNACA de La Redorte sont principalement liées aux dates anniversaires patriotiques qui se renouvellent tous les ans. C'est aussi un devoir de mémoire.

Notre drapeau était présent aux différentes commémorations.

Le 19 mars, date de la reconnaissance officielle de la fin des événements en Algérie, la section a participé aux diverses manifestations du département : dépôt de gerbes au Mémorial de Carcassonne, suivi d'une cérémonie au monument aux morts de La Redorte avec la municipalité. Fidèle à ses engagements, la section a commémoré tous les anniversaires historiques : **8 mai (capitulation de l'Allemagne)**, **14 juillet (fête nationale)**, **11 novembre (armistice de la guerre 14/18)**.

Le 24 août 2014, nous étions présents aux cérémonies commémoratives de la libération de Rieux-Minervois. Nous répondons aux invitations des comités voisins à l'occasion de diverses inaugurations mais aussi malheureusement des obsèques de nos camarades.

Nous remercions Monsieur le Maire Pierre-Henri ILHES, Président d'honneur, ainsi que la municipalité, qui répondent toujours à nos sollicitations.

Le Président, Jean HODYK

Brèves *de village*

NOVEMBRE 2014

Une cérémonie du centenaire
de la « Grande guerre »
très suivie

Sous un soleil radieux, porte-drapeaux en tête, le long cortège a défilé de la Mairie jusqu'au monument aux morts. Après le dépôt de gerbe, des flammes du souvenir par les nombreux écoliers et la minute de silence en hommage aux soldats et victimes de la guerre, les discours se sont succédés. Les écoliers ont entonné l'Hymne national puis ont fait la lecture émouvante d'une lettre adressée par un « Poilu » à sa famille. À l'image des bougies déposées par les écoliers, nous devons au quotidien transmettre la flamme du souvenir aux jeunes générations pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France, pour la démocratie et pour la paix.





Les 4 saisons

Présidente : Françoise LORIENTE
Vice-Présidente : Christiane ILHES
Trésorière : Marie JAMBERT
Secrétaire : Josiane BOURGEOIS
Nombre d'adhérents :
 15 Redortais.



L'association des « 4 Saisons » organise six grosses manifestations dans le courant de l'année.

■ **Dimanche 13 avril 2014 et dimanche 05 octobre 2014 :** videgreniers.

Succès et beau temps étaient de la partie, malgré la petite pluie que nous avons eue à 5h du matin le 05 octobre 2014.

■ **Jeudi 29 mai 2014 et dimanche 26 octobre 2014 :** thé dansant au foyer Jean Jaurès.

Un succès, bien que les Redortais ne se soient pas manifestés... dommage ?

■ **Samedi 14 juin 2014** sur la Piste : sardinade à gogo.

52 personnes étaient présentes et sont reparties en disant : « à l'an prochain ! »

■ **Mercredi 31 décembre 2014 :** réveillon de la Saint-Sylvestre avec l'orchestre Saint Raphaël et le « traiteur de l'Occitanie » de Coursan.

■ Notre association participe aux **Jeudis d'été** avec les autres associations et la Mairie.

Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la location de la salle Jean Jaurès, le matériel et la disponibilité du personnel communal. Nous souhaitons que les Redortaises et Redortais participent plus souvent aux manifestations des associations de La Redorte.

La Présidente, Françoise LORIENTE

Les donneurs de sang



Collectes 2015

LA REDORTE : 06 mars / 16 octobre

AZILLE : 27 mai / 21 décembre

Contacts

Jeanine MUNOZ 04 68 91 58 21

Marie JAMBERT 04 68 91 46 54

L'association des donneurs de sang AZILLE - LA REDORTE remercie chaleureusement toutes les personnes volontaires qui prennent un peu de leur temps pour accomplir ce geste de solidarité si précieux et si simple afin que nul ne meure faute de sang.

Nous renouvelons notre appel au don de sang, constatant hélas une certaine désaffection des assidus et encore trop peu de jeunes concernés. Il faut pourtant que la relève s'organise...

Personne n'est à l'abri d'un accident ou de la maladie. Demain on peut avoir besoin de sang ou de dérivés sanguins, que ce soit pour nous ou pour un de nos proches.

À la portée de tout être bien portant de 18 à 70 ans révolus, le don de sang exprime mieux que tout autre acte la solidarité.

N'hésitez plus à franchir le pas, accompagné d'un ami : par votre geste, aidez-nous à sauver des vies. L'association compte sur votre présence lors de nos prochaines collectes, malheureusement réduites pour diminution de dons dans nos deux communes.



Tennis Club La Redorte Azille Castelnau

Président : Fabrice LOPEZ
Vice-présidents : Olivier ANDRIEU
et Laurent CHABBERT
Secrétaire : Sandrine BRETON
Vice-secrétaire : Frederic TAILLEFER
Trésorier : Joel GILLES
Vice-trésorier : Xavier MOURRUT

La saison 2014 nous a procuré beaucoup de satisfactions. Tout d'abord le club s'est agrandi, la commune d'Azille nous ayant rejoint. Cette fusion nous permet de mieux structurer notre club en nous amenant une subvention supplémentaire, ce qui n'est pas négligeable. De plus la commune d'Azille dispose d'un foyer équipé pour la pratique du tennis. Nous pouvons ainsi assurer les cours des enfants durant la saison hivernale.



Les effectifs pour la saison sportive 2015 sont légèrement à la hausse tant chez les enfants que chez les adultes. D'un point de vue sportif, les deux équipes de jeunes ont atteint pour l'une les quarts de finales de leur catégorie, pour l'autre les demi-finales. Pour les deux équipes séniors, l'une en troisième division et l'autre en cinquième division ont été championnes de l'Aude.

Le club a réajusté ses tarifs et offre de nouvelles possibilités :

- 100€ pour 1h, 140€ pour 1h^{1/2} et 200€ pour 3h pour l'école de tennis
- 150€ pour 1h pour les adultes

Les cours sont dispensés par Ludovic Tedo (diplômé Brevet d'Etat).

Les cartes d'accès aux cours sont en vente à la mairie au prix de 60€ l'année.

Amicale des retraités



Le 16 janvier 2014, l'Amicale des Retraités de La Redorte tenait son assemblée générale annuelle au Manège. Monsieur le Maire avait répondu à notre invitation, a assisté à la séance de travail et a pris le verre de l'amitié avec nous « en tirant les Rois ». Au cours des mois suivants, notre activité n'avait rien à envier aux années précédentes : outre nos lotos mensuels, le 2 mars, c'est le théâtre de Béziers qui nous accueillait, avec le club de Rieux, pour un spectacle opérette de 2 heures pendant lesquelles le ténor Pierrogeri nous a régalié des succès de Luis Mariano.

Le 21 juin, la Maison Nègre nous servait notre repas d'été et Denis Pellegrini assurait l'ambiance, comme d'habitude. Monsieur le Maire était remplacé par son 1^{er} adjoint Christian Magro et Mme Labergerie qui a assisté au repas.

Notre voyage 2014 nous a vus nous promener dans le Sud de l'Italie. Après la visite guidée de Florence, avec le Campanile de Giotto et le Ponte Vecchio, c'est Rome qui nous accueillait avec la visite du Vatican, le Colisée et les thermes de Caracalla.

Les trois jours que nous avons passés à Torre Del Greco nous ont permis de visiter Capri, les ruines de Pompéi et la côte Amalfitaine.

Sur le chemin du retour, à Pise, nous avons admiré le Campo dei Miracoli avec le Baptistère, le dôme et la tour penchée.

Avec deux lotos et notre repas d'hiver du 6 décembre, nous avons terminé l'année.

Le 13 janvier 2015, l'Amicale tiendra son assemblée générale au Manège, avec « tirage des Rois ».

La Présidente, Jeannine Droguest





Comité paroissial Église Saint-Pierre-aux-Liens

Dix ans se sont déjà écoulés depuis l'ordination de Monseigneur Alain PLANET en qualité d'évêque de notre diocèse de Carcassonne et Narbonne. Au cours de cette année, il a rendu visite à l'ensemble des paroisses du diocèse et c'est du 24 au 26 octobre que notre paroisse « Notre Dame en Minervois » a accueilli Monseigneur en visite pastorale.

C'est ainsi qu'il est venu à la rencontre de la communauté chrétienne : l'équipe d'animation pastorale, le conseil pastoral, le conseil économique, assemblées soutenant les projets, les préparations et activités liturgiques et sacramentelles sous la responsabilité du prêtre l'abbé Francis NAUDINAT.

Concernant plus particulièrement le catéchisme, chaque clocher (village) reçoit les enfants ; des regroupements existent entre villages pour faciliter la participation.

Pour l'aumônerie accueillant les enfants et adolescents scolarisés en collège, actuellement une vingtaine de jeunes participent. Les rencontres se déroulent une fois par mois. Monseigneur les a rencontrés lors de sa visite. En clôture de cette visite, une messe d'action de grâce, célébrée par Monseigneur et l'abbé, accueillit dans l'église spacieuse de Laure-Minervois toutes les personnes souhaitant participer. Un repas ouvert à tous permit à chacun de rencontrer plus particulièrement notre évêque et notre prêtre.

La paroisse organise des activités communes : rassemblement à l'occasion des messes de famille tous les premiers dimanches du mois (église d'Azille) où les enfants du catéchisme et de l'aumônerie sont actifs.

Un loto paroissial, le dernier dimanche de novembre. Une kermesse paroissiale, le premier dimanche de juin.

Cette année, pour les Jeudis d'été, un concert classique a été donné par l'ensemble Freiklang, composé d'instrumentistes à cordes, qui nous a proposé un voyage autour du monde. Ce fut pour tous un heureux et joyeux moment, vécu dans l'amitié.

Nous vous avons précédemment tenus au courant de la restauration en cours du très bel autel central de l'église, composé de divers marbres du XVIII^{ème} siècle. Ce travail de remise en état est achevé et a été réalisé de façon remarquable.

Si vous souhaitez prendre contact avec le prêtre de la paroisse, l'abbé Francis NAUDINAT, appelez le 04 68 78 30 46.



Photo : Claire Gonzalez



Amicale des sapeurs-pompiers



Présidente : Audrey Delprat

Secrétaire : Mickaël Matta

Vice-secrétaire : Anne Lescure

Trésorier : Clément Forrez

Vice-trésorière : Justine Cuellar

L'objectif prioritaire de l'Amicale des sapeurs-pompiers est de rassembler les sapeurs-pompiers lors de moments conviviaux afin d'assurer une cohésion de groupe.

Source d'échanges et de partage, la vie associative resserre chaque jour davantage les liens qui unissent les sapeurs-pompiers. Cette année, l'Amicale a organisé la **soirée paella** de la fête locale où près de **400 personnes se sont rassemblées à la Piste** pour des moments de partage et de convivialité.

Le samedi 20 décembre, les pompiers du centre de secours local ont fêté leur patronne Sainte Barbe au foyer municipal Jean Jaurès. La cérémonie a débuté par le dépôt de gerbe aux monuments aux morts en hommage

aux sapeurs décédés dans l'exercice de leurs fonctions, effectué par le Maire adjoint Christian Magro pour le Maire excusé, accompagné par Olivier Mourrut et Aubin Gastou, deux jeunes sapeurs-pompiers redortais qui font leurs classes aux JSP de Laure-Minervois. Le cortège s'est ensuite rendu au foyer pour les prises de paroles, où se sont succédé le Lieutenant Jean-Jacques Ramirez chef de centre, le Commandant Gourdon qui représentait le SDIS, Sandra Rossi présidente de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de l'Aude, le Maire adjoint Christian Magro et Audrey Delprat présidente de l'Amicale des sapeurs-pompiers de la commune.

Le bilan pour le centre local a été dressé par le Lieutenant Ramirez avant la remise de grades : 1^{ère} classe pour Thomas Biasuti et Alexandre Estalles, caporal pour Michaël Perea et Olivier Rougé, caporal chef pour Thomas Hamouda, sergent pour Laurent Peany et adjudant pour Olivier Servage. La soirée s'est poursuivie par la venue du Père Noël qui a remis de nombreux jouets aux enfants et par un repas partagé en commun autour d'un buffet. La vente du calendrier permet de soutenir les actions de notre Amicale.



Vélo-Club Redortais

associations

En dehors des sorties hebdomadaires des mardis et vendredis qui se sont déroulées tout au long de l'année, le vélo-club a connu quelques temps forts.



■ D'abord le point café du 29 décembre 2013, qui a vu plus de 320 cyclotouristes du département affluer vers le village.

■ Le 11 mai le VCR organisait un videgrenier pour la première fois sur les berges du canal. Le beau temps étant de la partie, cette journée fut une réussite.

■ Le VCR a participé activement à l'organisation des randonnées pédestres et cyclistes dans le cadre de l'association « Gaël » à Limousis.

■ La traditionnelle sortie annuelle du mois de juin était programmée dans le village de vacances de Bédouin au pied du mont Ventoux. Un des objectifs plus ou moins avoué était l'ascension de ce sommet mythique. Le temps propice et la motivation ont permis aux grimpeurs, dont le vétéran Néné Marc, d'arriver au sommet. Ce séjour a aussi permis aux participants de visiter de très jolis villages comme Vaison la Romaine, Apt, Gordes, Sault, l'abbaye de Sénanque, le village des Bories, etc.

■ Dans le cadre de la fête locale s'est déroulée « La Redortaise ». Les circuits ont amené les 220 cyclistes sur les balcons du Minervois et les marcheuses sur les bords du Canal du Midi. Cette randonnée a connu un vrai succès et tous les participants ont félicité le club pour la bonne organisation ainsi que pour la qualité de l'accueil.

Quels que soient votre âge et votre niveau, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

ACCA

En 2014, l'ACCA n'a vendu que 40 cartes de chasse contre le double il y a quatre ans. Cela n'empêche pas le dynamisme et les actions de l'association.

Au printemps, organisé pour la première fois, le concours de chien d'arrêt a été une réussite, avec 40 inscrits. Merci aux partenaires : Municipalité, Intermarché La Redorte, pépinière Estampe, Groupama La Redorte, armurerie Recessens de Saint-Chinian.

Nous avons également organisé une soirée pour la fête locale en association avec le Tennis Club (bar à vin, plancha) et nous souhaitons renouveler l'expérience l'année prochaine.

Un lâcher de lièvres sera effectué au mois de mars 2015, comme chaque année.

Nous tenons à remercier notre piégeur et ami Jean-Claude Conesa qui consacre beaucoup de son temps pour l'ACCA.



associations

Groupe occitan Trica Traca



Le groupe occitan (TRICA TRACA) invite toutes les personnes intéressées à ses activités (lectures, écritures, discussions) qui se déroulent toujours les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois.

En 2014, nous avons effectué deux sorties :

■ Visite à Bram d'une exposition photos et vidéos sur la « retirada » et sur le camp des réfugiés espagnols de Bram. Un retour sur une période tragique pour l'Espagne et pour les Républicains Espagnols.

■ En juillet, ensuite, sortie avec le groupe occitan d'Olonzac, afin de visiter « la fontaine des trois évêques » située en limite des trois départements de l'Aude, de l'Hérault et du Tarn, dans la Montagne Noire : au retour, goûter au pied de la source (St Pierre) à Ferrals Les Montagnes.

En août, soirée occitane dans le cadre des « jeudis d'été ». Repais e danças fin la nuèit prigonda ...ont es partit coma un buf, un resson d'occitania.



état *civil*

du 13 novembre 2013 au 2 janvier 2015

NAISSANCES

LAPALU Thao, le 13 novembre 2013

VITALIS Lou, le 17 décembre 2013

MATHIEU ROUSSEAU Romane,
le 19 janvier 2014

CUBILLE Arnaud, le 24 avril 2014

SAINT-REMY GROETZNER Lillith,
le 22 mai 2014

DANTON Lola, le 19 juillet 2014

GARCIA Emilia, le 11 septembre 2014

HAMMOUDI Sean, le 04 octobre 2014

GRANADOS Enzo, le 09 octobre 2014

MARIAGES :

ROUGE Olivier et CALLADO Jennifer,
le 09 août 2014

BARBERA Sébastien et ANAMMIALO Virginie,
le 25 octobre 2014

DÉCÈS :

ROUDRIGUE Eugène, le 23 décembre 2013

ROUGE Henri, le 17 janvier 2014

SALLES Alphonse, le 30 janvier 2014

ESPIGAT Marguerite, le 18 février 2014

SIRE Paule veuve SENEGAS, le 23 mars 2014

WOILLARD Armand, le 27 mars 2014

MARTINOLE Henri, le 23 avril 2014

RUIZ Lucrécia veuve BRU, le 25 avril 2014

CANTIE Marcelle épouse PALISSE, le 15 mai 2014

GARRIGUES Gaston, le 08 juillet 2014

ROQUI Jean, le 16 juillet 2014

TINET Jean, le 17 juillet 2014

ALAMAN Jeanne veuve LOMBARDINI,
le 18 juillet 2014

ESPIGAT Marie Louise, le 04 octobre 2014

SOULIE Jacqueline épouse DENAT,
le 23 décembre 2014

PAULIN Maurice, le 31 décembre 2014

MONESTIÉ Henri, le 02 janvier 2015

La Redorte - Plan du village

